



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8^h 12¹² (d j. f 15⁸⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10³⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
Étranger . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts,
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . 30 »
Réclamations 50 »
S'adresser à Publicitas,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1er étage)

SOUVENONS-NOUS !

Si nous sommes libres, c'est parce qu'ils sont morts...

De Benjamin Vallotton dans la *Tribune de Genève* :

Constamment les pensées des hommes vont à ceux qui appartiennent à la grande paix de l'éternité. Les disparus !... Leurs sourires, leurs regards, la chaleur de leur cœur nous ont fait ce que nous sommes. Comment l'oublier ? Que de fleurs, aux jours anniversaires, sur les dalles sous lesquelles ils dorment ! Que de reconnaissance, que d'amour montés du plus profond des âmes !... Ces disparus, sans doute furent des hommes et nos faiblesses furent les leurs, mais la mort, soudain, a posé sur leur visage une émouvante majesté, dont nous sommes désormais les prisonniers.

Il y a ceux qui sont partis chargés d'ans, lassés par la longueur du voyage, détachés un jour de la vie comme le fruit mûr de la branche ; ceux que la Faucheuse a rejoints au milieu de la course, dès le départ parfois, et qui laissent derrière eux l'amer regret de l'inachevé ; nos fleurs et nos pensées leur sont offertes avec une douceur particulière, comme pour atténuer la brutalité du coup qui les précipita dans la fosse ; mais ils se sont sacrifiés pour que nous soyons plus libres, plus heureux, nous savons bien que nous ne pourrions jamais acquitter la dette sacrée. Nous l'essayons pourtant, parce que c'est chose douce à nos cœurs.

Quand les tocsins appelèrent aux armes, la jeunesse de France se leva, prête au sacrifice. Ceux qui la contemplèrent, à cette heure atroce et magnifique, n'oublieront jamais la gravité posée sur ces jeunes fronts. Elle voulait, cette jeunesse, venger la Belgique indignement violée par ceux pour lesquels la guerre était une industrie et les traités des chiffons de papier ; elle voulait aussi et surtout tuer la guerre, et c'est pour cela qu'elle tint bon pendant plus de quatre ans dans la boue des tranchées, qu'elle fut grande par le courage, plus grande encore, si possible, par la patience et que, bravant des angoisses sans cesse renouvelées, elle sut attendre. Au prix de quelles souffrances physiques et morales, nul ne pourra l'exprimer par des mots. Une force intime exaltait ces jeunes hommes. L'un d'eux ne disait-il pas : « Qu'est-ce que ça fait de mourir, quand on a raison ! »

Pour répondre à l'appel du pays, 7000 Français quittèrent Genève où ils vivaient. Plus de mille d'entre eux n'y reviendront jamais.

En août 1914, deux mille volontaires suisses traversèrent Paris, derrière

le drapeau rouge à croix blanche, chantant l'hymne qu'Amiel composa quand la Suisse de 1856 se leva contre la Prusse :

Roulez tambours, pour couvrir la frontière,
Au bord du Rhin guidez-nous au combat !
Battez galement une marche guerrière,
Dans nos cantons, chaque enfant nait soldat...
C'est le grand cœur qui fait les braves !
La Suisse, même aux premiers jours,
Vit des héros, jamais d'esclaves...
Roulez tambours, roulez tambours !

Ces volontaires, les mois et les années passant, furent près de 10,000, dont bien peu ont revu l'horizon natal. Groupés dans la Légion étrangère dont ils furent comme l'ossature, ils furent à Arras, à Carency, à Souchez, à Notre-Dame-de-Lorette, à Neuville-Saint-Vaas, dans l'orage de cent batailles qui leur valurent douze citations et la fourragère rouge. « Je crois que nous ne serons pas inférieurs à nous-mêmes ni aux anciens », écrivait le capitaine Junod peu avant sa mort. Et le volontaire neuchâtelois Bourquin : « Entre deux maux nous devons choisir le moindre et détruire la guerre par la guerre. » Et un paysan vaudois rentré au pays avec deux coups de baïonnette dans le corps : « La liberté, ça vaut bien ça ! »

Mais la guerre imposée au monde par le militarisme prussien a duré tant d'années qui furent longues comme des siècles, elle a fait couler tant de larmes, elle a éclaboussé de sa boue tant de peuples, elle a laissé derrière elle tant de dégoût, tant de fatigue, tant de ruines matérielles et morales, qu'on est enclin à sous-estimer les résultats obtenus par ceux qui se battirent en ennemis du militarisme. Peut-on pourtant raisonnablement espérer reconstruire en quatre ans ce que la guerre a mis quatre ans à détruire ? Mais l'Alsace est libre, la Pologne est ressuscitée, la Tchécoslovaquie s'appartient, le Schleswig voit flotter le drapeau danois, dix provinces sont réintégrées dans le cadre de leur patrie, et les fauteurs de la catastrophe sont en fuite, méprisés du monde entier. N'est-ce donc rien cela ?... Sur tant de ruines, hier encore fumantes, l'énergie des hommes rebâtit... La Société des Nations est déjà plus qu'un espoir. Et l'on peut espérer que plus jamais les hommes de proie n'oseront attenter à la liberté des peuples.

Honneur, honneur à ceux qui sont morts pour qu'il en soit ainsi ! Si la réalité n'est point encore conforme à leur rêve, ils ne sont pourtant pas tombés en vain. Les milliers de monuments élevés à leur mémoire le

proclament. L'un d'eux dit aux passants : « Si vous êtes libres, c'est parce qu'ils sont morts ! » Et cela est vrai.

A son tour, la colonie française de Genève a pensé qu'elle devait aux siens, tombés dans la lutte gigantesque, ce monument du souvenir et de la reconnaissance. Par un sentiment dont la délicatesse ira au cœur de tous les Suisses dignes de ce nom, elle veut que ce monument soit aussi élevé à la gloire des milliers de volontaires helvétiques qui ont donné leur vie pour la cause commune. Dans le grand combat de la dignité humaine contre « la nécessité qui ne connaît pas de loi », il ne pouvait pas ne pas y avoir de Suisses. Merci à ceux qui veulent le graver dans le marbre et montrer ainsi que cette guerre abominable était pour les braves gens du monde entier une croisade. Il l'avait bien compris ce fils de dix-huit ans qui écrivait à ses parents :

« C'est fait. Je me suis engagé pour la France, mais comme Suisse. Je ne serai mobilisable au pays que dans deux ans. Je suis donc, actuellement, tout à fait libre. Ce qui m'a décidé ? C'est tout simple. Les Allemands ont violé la Belgique. S'ils le peuvent, exploitant ce crime, ils avaleront l'Europe. Alors, moi qui ne veux pas être avalé par eux, je me bats. Et j'ai le sentiment qu'en me battant pour la France je me bats pour mon pays. Car qui oserait dire que, la France et l'Angleterre vaincues, la Suisse ne serait pas contrainte d'y passer à son tour ?... Donc, sans regarder en arrière, pour les deux pays que j'aime, en avant !... Maman ne me retiendra pas. Elle m'aime trop pour me faire ce terrible chagrin. Quant à papa, que de fois il m'a dit : « Marche droit, mon garçon !... Je lui obéis. »

Quand on fera appel aux bonnes volontés, à Genève, les mères offriront leur obole pour que l'on sache à jamais pour quelle cause elles ont offert leurs fils. Les Français donneront pour exprimer leur gratitude aux amis suisses qui luttèrent fraternellement à leurs côtés. Et les Suisses donneront pour crier leur merci à ceux qui sacrifièrent un million et demi de leurs enfants pour qu'il y ait encore des peuples libres ; ils donneront, pour perpétuer parmi eux la mémoire de ceux qui ont tout donné...

Les subsides fédéraux contre la tuberculose.

Le Conseil fédéral adresse aux Chambres fédérales un message concernant une demande de crédit en faveur des œuvres antituberculeuses pour l'année 1922. Ce crédit s'élèverait à la somme d'un million de francs.

Le Conseil fédéral s'exprime comme suit sur la répartition de ce crédit :

« 67 associations, ligues et dispensaires, qui font surtout œuvre de prévention et qui accusaient pour l'année 1921 une dépense globale de 1,624,967 fr., ont reçu 468,915 francs.

28 sanatoriums et préventoriums pour adultes, avec 630,002 journées et une dépense globale de 4,480,909 fr., ont reçu 341,617 francs.

18 sanatoriums et préventoriums pour enfants, avec 223,558 journées et une dépense globale de 815,443 fr., ont reçu 96,037 francs.

8 institutions diverses, telles que galeries de cures d'air, écoles en plein air, etc., avec 32,381 journées et une dépense globale de 105,093 fr., ont reçu 11,816 fr.

45 pavillons pour tuberculeux, y compris les hôpitaux pour enfants, ayant un caractère privé, avec un total de 183,962 journées et une dépense globale approximative d'un million de francs, ont reçu 73,589 francs.

Nous avons ainsi, d'un côté, un million de francs de subsides, de l'autre, une dépense globale qui atteint près de 8 millions de francs ; encore convient-il d'ajouter que ce chiffre, déjà respectable, est loin de représenter l'ensemble de ce que la lutte contre la tuberculose coûte directement à la collectivité ; il faudrait, pour être complet, y ajouter encore les sommes consacrées à la création de sanatoriums populaires, les frais d'hospitalisation de milliers de tuberculeux qui ne peuvent trouver place dans ces sanatoriums et encombrer les hôpitaux généraux et l'assistance aux familles de ces malades. L'aide apportée par la Confédération à la lutte contre la tuberculose est donc encore modeste, si on la compare à la totalité des dépenses. Mais cette aide n'en a pas moins déjà eu d'heureuses conséquences ; nous en avons la preuve dans les témoignages de reconnaissance qui nous sont venus des institutions mises au bénéfice des subsides fédéraux. Ceux-ci ont été pour elles un encouragement à la fois moral et matériel ; ils leur ont donné la possibilité de poursuivre et de développer leur œuvre et leur ont permis d'envisager l'avenir avec moins d'appréhension ».

(Resp.)

NOUVELLES SUISSES

L'amitié franco-suisse. — Une Association franco-suisse vient de se fonder à Paris. Elle est présidée par M. Honorat, ancien ministre, et a pour but le maintien et le développement des relations intellectuelles et économiques entre la France et la Suisse. MM. Raphaël-Georges Levy, de l'Institut ; Privat-Deschanel, Crozier, ministre plénipotentiaire ; Yves Guyot, ancien ministre, etc., font partie du comité de l'Association, dont le siège est 101, boulevard Raspail.

Le chômage. — Dans l'ensemble de la Suisse, le nombre des chômeurs complets (y compris les chômeurs occupés à des travaux subventionnés ou non subventionnés) est monté de 48,218 à 51,128 au mois de novembre, ce qui représente une augmentation de 2910 dans l'espace d'un mois.

Le nombre total des chômeurs (chômeurs complets et chômeurs partiels) s'est élevé de 69,803 à 73,028 pendant le mois de novembre, ce qui représente une augmentation de 3225.

A la fin août, le total des sommes dépensées pour occuper les chômeurs s'élevait à 404,011,258 fr., dont 224 millions 152,205 fr. payés par la Confédération, 162,893,096 fr. payés par les cantons et les communes et 16,967 mille 957 fr. par les chefs d'entreprises.

Chez les producteurs. — Le Conseil fédéral a entendu un rapport présenté par M. le Dr Käppeli sur le marché du lait et le désir des producteurs d'obtenir une augmentation du prix du lait. De la discussion qui a suivi ce rapport, il ressort que le Conseil fédéral est d'avis que le prix du lait pour le consommateur ne doit pas être augmenté, mais que toutefois les revendications des producteurs de lait doivent être satisfaites dans une certaine mesure et le Conseil fédéral est d'avis qu'on pourrait prendre sur le rendement du monopole du beurre pour attribuer les indemnités aux producteurs de lait pour le transport du précieux liquide. Le Conseil fédéral a chargé M. le Dr Käppeli d'entrer en pourparlers dans ce sens avec les organisations des producteurs de lait. Ces pourparlers auront lieu ces jours-ci.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séances des 9 et 12 décembre 1922. — Le Conseil approuve les travaux de triangulation de 4^{me} ordre du groupe XIII, exécutés par M. le commissaire géomètre Pilonel, et il établit la répartition des frais de ces ouvrages, entre la Confédération, le canton et les communes d'Albeuve, Lessoc, Montbovon, Neirivue, Villars-sous-Mont et Grandvillard.

— Il autorise les communes de Sornmetier et Villars sur Glâne, ainsi que la paroisse de Saint-Ours, à vendre des immeubles; la commune de Chevrières et la paroisse de Saint-Ours à conclure des emprunts; les communes de Champigny, Le Pâquier, Courlevon, Rueyres-Tréfayes, Sâles (Sarine), Sévaz et St-Ours, les paroisses de Forel-Autavaux et Saint-Antoine à lever des impôts.

— Il nomme: M. Emile Dévaud, à Fuyens, inspecteur du bétail du cercle de Fuyens;

M. Eugène Débieux, fils de Victor, à Fuyens, inspecteur suppléant du bétail pour le même cercle; M. Victor Jorand, à Hennens, inspecteur suppléant du bétail pour le cercle de Hennens.

Chasse aux renards. — La chasse aux renards restera ouverte du 11 décembre au 31 janvier 1923. Cette chasse ne pourra être pratiquée que par groupes d'au moins 3 chasseurs domiciliés dans le canton, ayant pris le permis ordinaire de chasse. Chaque groupe opérera à la préfecture, en y allant prendre ses permis, un dépôt d'espèces ou valeurs d'une somme de 500 fr., qui sera, en cas de contraven-

L'abondance des annonces, dont la parution dans le numéro d'aujourd'hui est urgente, nous oblige de renvoyer une correspondance sur la « Semaine Gruyérienne » et notre feuilleton au prochain numéro.

tion de l'un ou de plusieurs membres du groupe, versé à la caisse cantonale de repeuplement.

Dans la partie du canton située au sud-est, cette chasse sera organisée selon les directions que donnera aux préfectures intéressées le département cantonal des forêts.

GRUYÈRE

Banquet des Rois. — Le Comité du Cercle des Arts & Métiers a décidé, en séance du 16 courant, d'organiser le traditionnel Banquet des Rois, qui est fixé au dimanche 7 janvier 1923; cela, conformément au vœu émis par l'assemblée générale annuelle des membres du Cercle et par les différentes organisations politiques libérales-radicales du canton de Fribourg.

Cette journée patriotique, au cachet strictement fribourgeois, revêtira le caractère de simplicité qui sied dans les temps difficiles que nous traversons. Cette belle réunion qui avait lieu chaque année depuis 1848, a été renvoyée, d'année en année depuis 1913, ensuite des circonstances exceptionnelles, créées par la guerre. C'est pourquoi il paraissait opportun de réunir à nouveau les citoyens, jeunes et vieux, citadins, ouvriers et campagnards qui ont contribué à affermir dans notre pays les nobles sentiments d'ordre et de progrès dans la démocratie suisse, qui est le patrimoine de nos ancêtres.

Dans la période de temps difficiles que nous traversons, beaucoup de questions politiques, économiques et sociales sont en discussion et seront un jour ou l'autre soumises au vote du peuple; c'est pourquoi il est bon que les organisations politiques, sociales de l'avenir, donnent quelquefois l'occasion aux citoyens d'entendre non seulement traiter des questions professionnelles, mais aussi des problèmes difficiles dont doivent s'occuper nos mandataires aux Chambres fédérales ou au sein des autorités cantonales.

Pour les Sœurs infirmières. — Les sociétés et groupements de notre ville qui ont pour but de venir en aide aux malades et aux indigents déploient une activité qui n'a d'égale que la charité de notre population bulloise.

L'œuvre des Sœurs infirmières en est une nouvelle preuve. Le but que s'étaient fixé les initiatrices est en partie atteint et le nombreux public qui assistait dimanche soir au concert de l'Hôtel des Alpes y a bien contribué, puisque le produit de cette soirée musicale est versé au « Fonds spécial » pour les Sœurs infirmières de Ste-Anne.

En plus de la satisfaction que l'on éprouve toujours en faisant œuvre utile, l'auditoire se faisait un vrai plaisir d'applaudir Mme Hegetschweiler, pianiste, et M. Hegetschweiler, violoniste, pour les exécutions vraiment artistiques qu'ils ont données. Ce fut un régal musical dans le vrai sens du mot.

Un beau geste. — On nous écrit:

J'apprends que la Société des Sous-Officiers, section de la Gruyère, organise pour le 25 décembre, soir de Noël, à l'Hôtel de Ville, un loto-arbre de Noël.

Or, comme la moitié de la recette de la soirée sera attribuée aux familles nécessiteuses des soldats morts au service, je crois que ce beau geste mérite d'être relevé. Ainsi donc, grâce à nos sous-officiers pour lesquels la devise nationale n'est point un vain

mot, un peu de l'allégresse de Noël illuminera aussi les foyers tristes où l'absence du père, du frère, du soutien mort au service du pays, cause un vide si douloureux. La moitié de la recette de la soirée ira dans ces pauvres familles et leur rappellera que l'armée est aussi une grande famille où les frères savent s'entraider. La répartition des secours se fera avec la collaboration de Monsieur le Capitaine-aumônier Richoz, qui a assuré aux Sous-officiers son appui moral de prêtre et de soldat.

Le public bullois et gruyérien, qui n'a jamais manqué de témoigner à notre armée le respect et la reconnaissance qu'il lui doit, applaudira à une invitation si patriotique et si charitable et ne marchandera pas à nos sous-officiers l'appui efficace de sa générosité. Il saura qu'en participant à la soirée de Noël, il n'aura pas seulement le plaisir d'assister à un loto fort bien organisé sous la douce lumière des mille feux du sapin illuminé, alors que l'orchestre F. G. M. se fera entendre dans son plus beau répertoire, mais qu'au plaisir de la fête se joindra le plaisir plus réconfortant encore de la charité faite à des familles éprouvées dont le chef est mort pour le salut de tous.

Honneur à nos Sous-officiers, et que leur geste si beau attire sur leurs travaux les bénédictions que Dieu accorde si largement, dans la nuit de Noël, aux « hommes de bonne volonté ».

Un officier gruyérien.

Société de Sous-officiers. — Comme ces années dernières, la section de la Gruyère a pris part au concours fédéral de tir au pistolet organisé par la Société fédérale des Sous-officiers suisses. Elle a obtenu un diplôme de seconde classe avec une moyenne de 60.514 points.

Voici les meilleurs résultats:

MM. Duriaux Arnold	70 points.
Brodard Maurice	70 »
Mayer Charles	69 »
Dupasquier Marcel	68 »
Gretener Jean	67 »
Stückelberger Jean	63 »
Stocker Antoine	63 »
Luthy Adolphe	62 »
Verdan Joseph	58 »

qui ont obtenu la mention fédérale. Pour la première année, la section a participé au concours de lancement de grenade. Elle a obtenu le 4^{me} rang parmi les sections suisses et a fourni le champion suisse en la personne du caporal Louis Barbey, à Broc, qui s'est déjà classé premier lord du concours organisé à l'occasion du Cinquantenaire de la Société des Sous-officiers de Montreux.

Nous présentons au champion nos plus vifs remerciements et nos sincères félicitations pour son admirable résultat.

Les suivants obtiennent la mention fédérale:

MM. Barbey Louis (avec prix spécial)
Michel Albert
Madörin Jacques
Demierre André
Nicolet Charles

Malgré le temps toute la journée pluvieux le jour du concours, la section de Sous-officiers de la Gruyère s'est acquise une place très honorable dans le classement général. Ses efforts vont tendre à améliorer les résultats de cette année afin de se classer en première classe dans les deux concours.

Avis aux agriculteurs. — Les agriculteurs de la commune de Bulle, qui manquent de foin et qui désirent en acheter, sont priés de s'annoncer au secrétariat communal d'ici à mardi 26 décembre, à midi.

Pour l'achat de cette denrée fourra-

gère, un subside sera alloué aux agriculteurs momentanément gênés.

Petite chronique. — Après une belle série de journées ensoleillées et d'une température très supportable, la pluie est venue dimanche au grand dam d'un peu tout le monde. Charretiers dans la montagne et amateurs de sports d'hiver regrettent particulièrement ce changement subit.

Nos gyms ont remporté samedi soir un nouveau et complet succès. On peut dire que rien n'a cloché dans l'exécution du programme et qu'il y avait même du progrès dans le « fini » des exercices gymnastiques.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des malandrins ont tenté de cambrioler le kiosque à journaux, sis à l'entrée de la gare. Ils scièrent la barre de fer protégeant la porte et ne parvenant pas à ouvrir la serrure inrochetable, ils enfoncèrent la porte, brisant la vitre. Les voleurs n'ont soustrait aucune marchandise et pas même la caisse qu'ils n'ont certainement pas découverte. A moins que celle-ci faisait défaut ou que les malfaiteurs aient peut-être été dérangés par un passant nocturne.

Toute personne qui souscrit un abonnement à « La Gruyère » pour 1923 recevra le journal GRATUITEMENT dès le commencement du feuilleton « Le Cœur saigne ».

La famille Oscar HANSELMANN, architecte, à Bulle, se fait un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu compatir à son malheureux sort.

Mise de bois.

La commune de Villars-sous-Mont excoisera en vente par voie de mises publiques le **mercredi, 27 décembre prochain, dès 13 heures**, sur les pâturages des Combes, à proximité de la gare, environ: **150 m² de billons**, 1^{er} choix, **80 m² billes** de hêtre, quelques billes pour charonnage et **250 stères beau bois de chauffage**, foyard et sapin. Par ordre: *Le Secrétariat communal.*

Employé de bureau est demandé

dans commerce de Bulle. Faire offres sous P 3592 B. à **Publicitas, Bulle.**

ON DEMANDE à louer pâturage

pour estiver 10 vaches et autant de génisses. S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

Jeune fille

18 ans, sachant les 2 langues, **cherche place** dans magasin ou bureau. S'adres. à **Publicitas, Bulle.** sous P 3617 B.

COMPLETS

Au magasin Jean Frioud rue de la Promenade à BULLE

vous trouverez de superbes complets d'une coupe irréprochable, pour Messieurs et Jeunes gens, au prix de

Fr. 45.--. Grand choix.

de sera alloué aux agri-
culteurs gênés.

ronique. — Après
de journées ensoleillées
nature très supportable,
le dimanche au grand
tout le monde. Charre-
montagne et amateurs
ver regrettent particu-
lièrement un subit.

* * *
at remporté samedi soir
et complet succès. On
rien n'a cloché dans
programme et qu'il y
progrès dans le « fini »
gymnastiques.

* * *
t de vendredi à samedi,
s ont tenté de cambrio-
journaliers, sis à l'entrée
scièrent la barre de fer
portée et ne parvenant
à seruire inrochetable,
t la porte, brisant les
urs n'ont soustrait au-
disse et pas même la
l'ont certainement pas
moins que celle-ci fai-
ent les malfaiteurs aient
étrangés par un passant

te personne qui
un abonnement
yère" pour 1923
journal GRATUI-
es le commence-
illetton „Le Cœur

ar HANSELMANN, archi-
fait un devoir de remercier
toutes les personnes qui
mpatir à son malheureux

de bois.
ne de Villars-sous-
sera en vente par voie
liques le mercredi
mbre prochain,
neures, sur les pâ-
es Combes, à pro-
gare, environ :
aillons, 1^{er} choix.
es de hêtre, quelques
r charronnage et
es beau bois de
e, foyard et sapin.

crétariat communal.

é de bureau
demandé
ce de Bulle.
es sous P 3592 B. à
Bulle.

EMANDE
turage
10 vaches et autant
Publicitas, Bulle.

ne fille
ant les 2 langues,
rche place
n ou bureau.
Publicitas, Bulle.
B.

IPLETS
sin Jean Frioud
la Promenade
BULLE
rez de superbes com-
coupe irréprochable.
urs et Jeunes gens, au

45.--,
choix.

**La Manufacture Suisse d'Accordéons,
-: BERNE :-**



offre des accordéons de toute grandeur aux prix
courants suivants : fr. 20.-, 22.-, 25.-, 45.-,
50.-, 65.-, 75.-, 85.-, 90.-, 95.-, 100.-,
120.-, 135.-, 145.-, 155.-, 165.-, 185.-, etc.,
jusqu'à fr. 800.-.
Spécialités d'instruments chromati-
ques. Demandez catalogue gratuit N° 123.
W. Bestgen, Fils, Rue Fédérale 36.

Domaine à louer

de 48 poses en un seul mas, sur la route cantonale, entre Semsales et
Châtel-St Denis, à 15 minutes d'une halte des C. E. G. Habitation neuve.
Excellente eau près de la ferme et dans la maison.

S'adresser jusqu'à fin décembre à **Publicitas, Bulle**, sous
P. 3570 B.

Pour NOEL et NOUVEL-AN

Grand choix d'

ARTICLES pour CADEAUX

en porcelaines fines et japonaises.
Verrerie de Vallérishal. Cristal St-Louis.
Articles nickelés. - Coutellerie.

LOUIS GAPANY-MORAND

en face de l'Hôtel Moderne, BULLE

- Liqueurs fines et Vins apéritifs -

On liquide bon nombre de : Services de toilette,
de dîners, de déjeuners, de thés, avec un
rabais de 20 %.

VISITEZ

le Comptoir Artistique

de BULLE, Grand'Rue, 14.

-: Grand choix pour CADEAUX de Noël. :-
Vendant le meilleur marché.

M. OVERNEY.

Pour les Fêtes de Noël et Nouvel-An

AU MAGASIN

J. Goetschmann & Cie,

Grand'Rue, 31, BULLE Grand'Rue, 31,

Beau choix de CADEAUX UTILES, tels que :

Jaquettes laine pour Dames, depuis Fr. 21.
Gilets fantaisie et gilets de chasse pour Messieurs.
Chandails et maillots pour sports.
Sous-vêtements chauds.

Eoharpes, Liseuses et Casaquins nouveautés.

Escompte 5 % Escompte 5 %

POUR LES FÊTES

Grand choix en coffrets, parfums et poudre,
des meilleurs marques suisses et étrangères ; écrins ma-
nicures, peignes et flèches, haute nouveauté.
Porte-feuilles, nécessaires de toilette. Bel
assortiment en caissons cigares et cigarettes.

Vve MARGOT, Salon de coiffure,
pour Dames et Messieurs,
rue de Gruyères, BULLE.

A L'OCCASION DES FÊTES !!

DEMANDEZ LES

GRANDS VINS DU VALAIS

Clos de Montibeuix, Grand vin 1921 ;
Etoile du Valais 1921 ;
Dôle clos de Ravaney ;
CHAMPAGNE SUISSE ORSAT

par caisses assorties de 12, 30, 50 et 60 bouteilles, de la
Maison ORSAT frères, Martigny.

Dépositaire pour le canton de Fribourg :
M. Léon BUTTY, vins, ROMONT.

CRAVATES

Une
belle cravate
est toujours un cadeau bienvenu !

Nous venons de recevoir un
magnifique choix des dernières
nouveautés !

Scarfs soie, à nouer :
3.90 2.75 1.90 1.25 0.85

Régattes sur système, superbe
assortiment :
1.75 1.45 0.95 0.75

Cache-col en laine pour Messieurs :
6.90 5.75 3.90

Cache-col en soie, dernière nouveauté,
très grand choix :
9.85 6.75 5.90 3.75

Chemises pour Messieurs, toile rayé
fantaisie, col et manchettes double :
9.85 7.90 6.85 4.90

Chemises couleurs flanelle coton et
coutil à carreaux :
5.90 4.75 3.90

Grands Magasins
Au Louvre
BULLE

**EXAMEN de la VUE
et conseils gratuits**

par **Emile TREUTHARDT**
opticien-spécialiste, 30 années
de pratique (ancien fondé de
pouvoirs de la maison Haldy, à
Lausanne), se met à la dispo-
sition des personnes qui désirent
des lunettes et pince-nez mo-
dernes munis de verres irré-
prochables.

SPÉCIALITÉ : Exécution in-
tégrale des ord nances médi-
cales. Verres combinés pour
astigmatisme, hypermétropie,
myopie, strabisme, doubles
foyers invisibles. Montures spé-
ciales pour enfants, pour les
sports, la chasse et le tir.

REÇOIT A :

Bulle : Samedi 23 décembre
de 10.30, à midi, à l'HOTEL de
L'UNION.

Broc : Samedi 23 décembre
de 1.30 à 4 h. à l'HOTEL de
VILLE.

Emile Treuthardt, opticien,
Lausanne, Les Ifs, St-Roch.
Tél. 45-49, Chèques post. II. 922.

Le tirage de la

**Tombola de la Société
de Musique de Charmey**

étant fixé au 31 décembre art,
les Sociétés et particuliers possé-
dant des carnets de dite Tombola
sont priés de les faire rentrer au
plus tôt.

LE COMITÉ.

A vendre

un petit potager
pour enfant, pouvant cuire.
S'adresser à **M. BAUDÈRE,**
ébéniste, Bulle.

La soussignée informe le public
qu'elle s'établit comme

**blanchisseuse-
repasseuse**

à son domicile, La Condé-
mine.

On cherche et porte à domicile.
Se recommande
**Vve Albertine HANSEL-
MANN.**

Vente de bois.

La commune de **La Tour-de-
Trême** exposera en vente par
voie de mises publiques, environ
2600 fagots en bûches sapin
et placés par centaines vers
la cabane des Villieux.

Les mises auront lieu au bureau
communal (bâtiment scolaire) le
le mardi 26 décembre
prochain, dès **8 heures du soir.**
La Tour le 16 décembre 1922.
Le Conseil communal.

**MAÇONNERIE
CIMENTAGE, PEINTURE**

Propriétaires et paysans, qui dé-
sirez du travail soigné, adressez-
vous à **MM.**

Zenoni & Beltrami
rue du Moléson 578, Bulle.

On peut se renseigner éventuelle-
ment chez M. le syndic de La Joux.
Fabrication de bassins.
Travail garanti au plus bas prix.

**OCCASION
A VENDRE**

trois fauteuils, rideaux en
tissus ameublements, ta-
bouret de piano etc.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P 3596 B.

Rideaux brodés
Grands et petits rideaux en
mousseline, tulle et tulle appli-
cation, par paire et par pièces,
vitrages, broderies pour linge,
brise-bise etc.
Vente directement au con-
sommateur. Echantillons par
retour du courrier.
H. METTLER, HERISAU
Fabrique spéciale de
rideaux brodés.

Jeune homme

de 19 ans cherche place de

vacher

à Bulle ou environs.

S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

TROUVÉ

un
chien noir,

race Epagnol.

Le réclamer contre rembourse-
ment des frais, chez **Robert
WICHT,** route de Morlon, Bulle.

**CHEVAUX
A vendre**

plusieurs bons chevaux de
trait.

Ch. BUCHER,
La Tour.
Tél. 177.

Avant de faire vos achats, consultez mes prix avantageux



Sur demande, les montres sont livrées avec les 24 heures.

GRAND CATALOGUE DE LUXE pour montres, chaînes, bijouterie, réveils et régulateurs. GRATIS ET FRANCO.

Envois à choix, sans engagement pour l'acheteur, en montres pour hommes et dames, bracelets or, argent et métal.

Garantie écrite de 3 ans pour montres, réveils et pendulettes; pour régulateurs, 5 ans.

Envoi contre remboursement. — Echange admis.

Montres pour Hommes

- N° 201. Remontoir ancre, boîte métal blanc, Fr. 7.75
- N° 207. Remontoir ancre, boîte métal blanc, à secondes, Fr. 10.25
- N° 107. Remontoir ancre de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal blanc, Fr. 19.25
- N° 115. Remontoir cylindre, boîte argent galonné, mouvement soigné, 10 rubis, Fr. 21.—
- N° 217. Remontoir ancre de précision, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement très soigné, 15 rubis, Fr. 31.20

Montres pour Dames.

- N° 203. Remontoir cylindre, boîte acier oxydé, Fr. 12.—
- N° 213. Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou galonné, 6 rubis, Fr. 16.80
- N° 215. Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, 8 rubis, Fr. 19.20
- N° 214. Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis, Fr. 21.60
- N° 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis, Fr. 24.—

Réveils-Réclame

mouvement laiton, N° 814, av. cadran blanc, Fr. 5.75. N° 815, avec cadran lumineux, Fr. 6.25; N° 816, avec cadran radium, Fr. 9.50.

Pendulettes

en bois, très belle sculpture, N° 290, hauteur 18 cm., Fr. 2.20. N° 508, hauteur 20 cm., Fr. 3.80; N° 704, hauteur 22 cm., Fr. 4.80; N° 56, hauteur 21 cm., sculpture riche, avec tête de cerf, Fr. 7.50.

Régulateurs-Réclame

marchant 15 jours, avec une superbe sonnerie cathédrale, N° 810, Fr. 47.50; N° 812, Fr. 39.50; N° 813, Fr. 32.50.

Chaque acheteur recevra un joli cadeau jusqu'à la fin de l'année, suivant l'importance de sa commande et à son choix en: montres, réveils, chaînes, broches, épingles de cravate, boutons de manchettes, médaillons et briquets.

Cadeau de fin d'année

C. Wolter-Moeri, Fabrique d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

A vendre

- 1° une maison avec grange et écurie, et atelier pouvant servir de magasin ou logement; lumière électrique; grand jardin et verger.
 - 2° 1 1/2 pose de terrain.
 - 3° 1 1/2 pose de forêt.
- S'adresser à **Louis Ducret, Morlon.**

Cadeau p. les Fêtes

caisse de 5 kg. contenant: Dattes, figues, raisin Malaga, amandes, noix, oranges, pour fr. 8.25 franco. **ORANGES**, belles, 100 pièces fr. 9.95 franco.

Morganti & Cie, Lugano.

A enlever

une certaine quantité de terre provenant du creusement d'une cave. S'adresser à **M. Morel**, mécanicien, **La Tour.**

On cherche à placer un jeune homme de 17 ans comme apprenti boulanger ou VOLONTAIRE pour tout autre emploi. S'adresser à **Alice SAUGY-ROSSIER**, au Bodemnoz, Rougemont.

A la Civette

Grand'rue **BULLE** Grand'rue.
Seul magasin spécial de la place.
Vous trouverez tous les articles pour fumeurs.
Tabacs, Cigares fins et ordinaires, Pipes, Pots à tabac, etc. — Cannes.

POUR LES FÊTES

vous trouverez le plus grand choix de

JEUX, JOUETS et CADEAUX

Au Magasin **ACKERMANN-EBERLÉ, Bulle.**
TIMBRES D'ESCOMPTE. — Belle marchandise.

Vieux fers, fontes, métaux, os, chiffons, crins bruts, peaux de lapins, sont achetés
régulièrement en gros et en détail par la **Maison MOURLEVAT, Bulle.**
Demandez les conditions.

La Manufacture Suisse d'Instruments de Musique

BERNE

livre d'excellents phonographes de toute forme et grandeur aux prix suivants: fr. 48.—, 56.—, 60.—, 65.—, 75.—, 80.—, 85.—, 90.—, 95.—, 105.—, 125.—, 135.—, 150.—, 200.—, 220.—, 240.—, jusqu'à 1200.—. Mouvements contrôlés. Choix énorme de disques.

Demandez catalogue gratuit N° 123 G.

W. Bestgen, Fils, Rue Fédérale, 36.

AVIS

Le CRÉDIT GRUYÉRIEN, à Bulle informe son honorable clientèle, et spécialement le public de **BROC et environs**, qu'ensuite de la reprise de la Caisse populaire d'Épargne et de Prêts de Broc, il a ouvert au dit lieu une

Agence de sa Caisse d'Épargne

desservie par **M. Joseph MORET, fils de Jules.**

Le plus beau cadeau de fête que vous puissiez faire à votre famille c'est un gramophone de la célèbre marque « **la voix de son maître** »

Agents Généraux pour le canton de Fribourg
Maison Charrière & Co
Instruments de Musique
Bulle

Vente de bois.

Samedi 23 décembre courant, à 2 heures de l'après-midi, la **Commune de Crésuz** vendra en mises publiques, environ **40 moules de bois**, dont la plus grande partie en magnifiques quartiers hêtre: **une quarantaine de beaux billons et quelques centaines de bons fagots.**

Rendez-vous des miseurs au bord de la forêt du **Plagru**, sur le Pré de Joux (Broc).
Crésuz, le 11 décembre 1922.
Le Secrétariat communal.

A vendre un bon chien de garde, ainsi qu'une luge à billons

pour homme, chez **Louis CASTELLA**, p. du Tirage, **BULLE.**

On demande à acheter d'occasion et en bon état, un **joli traîneau léger** à 4 places, avec frein. Faire offres avec prix à **E. Zurcher**, les Bossons, **Château-d'Oex.**

Pour la confection de vos

Gâteaux de Noël

la **graisse Astra** est la meilleure et la meilleur marché.

Elle remplace le beurre.

En vente partout.

Société immobilière de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **samedi 3 décembre 9 2**, à 4 heures, à l'**Hôtel de Ville de Bulle** (Salle des Sociétés).

ORDRE DU JOUR:
Rédaction des comptes et décharge à l'administration;
Nomination des contrôleurs pour 1923;
Autorisation de vente d'un immeuble.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de déposer leurs titres auprès de **M. Robadey**, technicien de la Ville, secrétaire-caissier de la Société, jusqu'au **vendredi 22 décembre, à 5 h.** Bulle, le 12 décembre 1922.

Le Conseil d'administration.